

## PROCES-VERBAL CPD N° 2/2021 25 MARS 2021 VISIOCONFERENCE

**Présidence** Michel Marle & Jean Gracia

**Présents** Raymonde Bellevègue, Marguerite Dupéchat, Lucile Govaere, Jean Gracia, Joël Jollit, Christine Mannevy, Martine Prévost, Jean-Paul Richez, Jacques Tuffière

**Membres associés**  
Romain Barras (DTN), Pierre-Yves Colin (DG)

**Excusée** Catherine Nègre

### 1. INTRODUCTION

Michel Marle ayant reçu délégation du Président André Giraud pour le représenter à l'Assemblée générale électorale de l'AFSVP (Association française pour un sport sans violence et pour le fair play), Jean Gracia présidera la réunion en attendant le retour du Président du CPD.

Jean Gracia souhaite la bienvenue à Pierre-Yves Colin du service juridique de la fédération qui participera dorénavant aux travaux du comité prévention dopage.

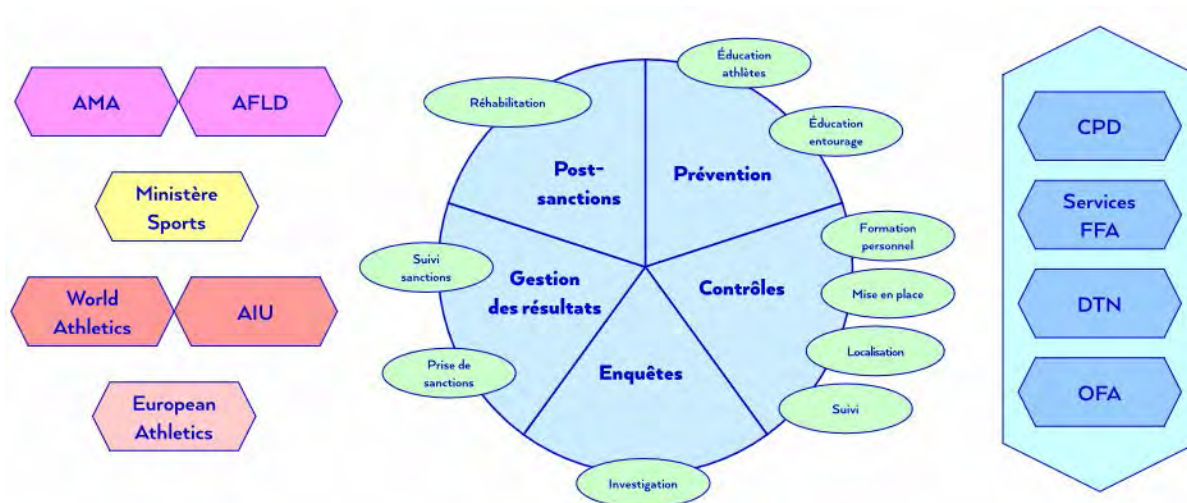
### 2. APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE REUNION

Le PV est adopté à l'unanimité.

### 3. PRESENTATION FAITE AU BUREAU FEDERAL SUR LA LUTTE ANTIDOPAGE

La présentation du schéma de fonctionnement a été faite à l'AFLD et au Bureau fédéral.

Une modification a été faite dans le schéma avec l'ajout d'une partie : « ENQUETES » dont l'activité essentielle résidera pour la FFA dans l'obligation de transmission d'informations connues en lien direct ou indirect avec la lutte contre le dopage, sous peine de sanctions.



#### 4. PROPOSITION DE MODIFICATION DU QCM POUR LE DIPLOME D'ESCORTE (introduction I Run Clean)

Le comité propose que le QCM actuellement en vigueur pour l'obtention du diplôme d'escorte soit remplacé par la certification « I run clean ».

Une date de mise en place sera fixée lors de la prochaine réunion.

#### 5. MISE A NIVEAU (I Run Clean) POUR LES ACTUELS DETENTEURS DU DIPLOME D'ESCORTE

L'objectif est que toutes les escortes aient la certification « I run clean » avant fin 2021.

#### 6. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « I Run Clean » POUR LES ATHLETES DE HAUT NIVEAU

Une campagne de sensibilisation pour les athlètes de haut-niveau va être mise en place. Les athlètes sélectionnés pour les Championnats du monde, les Jeux olympiques, doivent avoir cette certification.

#### 7. ROLE DE LA CELLULE INTEGRITE

Cette cellule est pilotée par Alain Martres.

Ses missions sont :

- être en relation avec le ministère des sports pour tout ce qui concerne les déviations ;
- rechercher des correspondants dans les territoires : des lanceurs d'alerte dès lors qu'ils auraient connaissance de problèmes relevant des missions de la cellule ;
- accompagner les « victimes ». En cas de violences sexuelles, il sera fait appel à l'association « Colosse aux pieds d'argile » ;
- proposer, en lien avec cette structure, des actions de prévention ;
- intervenir dans des stages jeunes, des rassemblements d'athlètes, etc. ;
- veiller au respect du Code mondial de l'AMA et des règles de World Athletics concernant le dopage ;
- faire le lien, d'une part avec le Ministère, et d'autre part, avec le Bureau fédéral.

Le comité est représenté au sein de cette cellule par Michel Marle et de Martine Prévost.

## 8. MISE EN PLACE DES REFERENTS DE LIGUES REGIONALES

L'objectif est de mettre en place des référents de la prévention du dopage au sein des ligues pour être au plus près des clubs et des territoires

Contact va être pris avec chaque président de ligue et, avec eux, sera validée l'identité de chaque référent.

## 9. POINT SUR LES FORMATIONS

### Article 5 – Évaluation et certification

La certification est obtenue par la pratique sur deux contrôles effectifs pendant des compétitions de niveau minimum national avec deux tuteurs (délégué expert) qui feront un rapport suivant une grille d'évaluation définie selon les compétences théoriques et la pratique demandées.

La certification de la qualification de délégué expert sera validée suivant le résultat de la grille d'évaluation et après approbation par le Comité Prévention Dopage (CPD).

Michel Marle propose que durant l'épidémie de Covid et, en l'absence de compétition, la certification soit ramenée à un contrôle effectif.

Jacques Tuffière sollicite les membres du comité pour compléter la grille d'évaluation relative à la certification d'une qualification.

## 10. DIFFUSION DES REGLES DE WORLD ATHLETICS

Les principales règles édictées pour l'ensemble des fédérations sont

- L'application des règles en vigueur
- L'obligation de la gestion des résultats
- Signaler et poursuivre les violations des règles antidopage
- Le traitement médical et la conduite de la fédération

Les principales règles concernant la Fédération Française d'Athlétisme sont

- La gestion du personnel lié à l'antidopage
- La fonction de surveillance de l'antidopage

## 11. TOUR DE TABLE

Lucile Govare s'interroge sur le PDF qui est envoyé aux stagiaires après la formation : ne devrait-on pas indiquer une date ?

Jacques Tuffière précise : sur tous les documents de formation, la date de rédaction est inscrite. Cela donne une indication sur la nécessité de considérer les informations avec précaution. En effet, les dispositions règlementaires peuvent évoluer rapidement.

Jean Gracia ajoute qu'une adresse électronique a été créée : [CPD@athle.fr](mailto:CPD@athle.fr) via Michel Marle, Pierre-Yves Colin et lui-même.

## 12. PROCHAINE REUNION

➔ La prochaine réunion se déroulera le 21 avril 2021 entre 11h et 13h.

**Christine MANNEVY**  
**SECRETAIRE DE SEANCE**

**Michel MARLE**  
**PRESIDENT**